

à vos côtés

de votre côté

**Campagne de vœux**Dépôt des demandes entre mi-décembre 2013 et la 3<sup>ème</sup> semaine de janvier 2014 sur agora vœux - nombre de vœux illimités**Nombre de mouvements**

1 mouvement en septembre 2014 et 1 mouvement complémentaire en début d'année 2015

1 mouvement spécifique sur postes au 1er juillet.

Niveau d'affectation nationale	FF	GP
C ET B	Direction: DDRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI, DIRCOFI	Direction : DDRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI
	RAN : résidence d'affectation nationale	RAN : résidence d'affectation nationale
C	Métiers : Direction / Filière Fiscale / ALD	Métiers : Direction / Gestion des comptes publics / ALD
B	Métiers : FIPER / FIPRO / Service de Publicité Foncière / ALD ou <u>structure</u> : Direction, EDRA, BCR	Métiers : Direction / Gestion des comptes publics / ALD

**Priorités : La part des prioritaires est à 50 % des apports au département**Rapprochement handicapés/enfant, handicapé : **Priorité absolue**

Rapprochements de conjoints, /pacsés/concubins - Rapprochement originaire DOM

Rapprochement lieu de résidence enfants en cas de séparation

**Critère de classement des vœux**

Interclassement intégral des grades selon l'indice + bonification par enfant à charge et bonification région Ile de France

Suppression des demandes de réintégration, dépôt d'une demande de mutation, prioritaire ou pour convenance personnelle

**Délai de séjour : 1 an****Annulation d'une demande ou refus de mutation**

Annulation totale possible avant la publication du projet de mouvement.

A l'issue du projet de mouvement et avant la fin des débats en CAP nationale, elle est acceptée si le motif est reconnu comme valable.

**Règles de première affectation**

Interclassement des promus de C en B par concours ou liste d'aptitude avec les titulaires selon l'ancienneté administrative dans le nouveau corps.

Les stagiaires externes, n'ayant pas de services antérieurs, seront départagés selon leur rang au concours.